Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 4 juillet 2019

L'État prend des mesures de sécurité pour restreindre l'accès au site du Bois vert

Restriction d'usage du site du Bois Vert à Abbaretz

Compte tenu des résultats de l'étude de compatibilité du site du Bois Vert à Abbaretz avec les usages connus, des premiers travaux de mise en sécurité du site vont être réalisés à partir du 8 juillet 2019 par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) pour le compte de l'État (DREAL Pays de la Loire) et par les collectivités pour restreindre l'accès au site. Ces travaux visent à :

- améliorer le balisage du chemin de randonnée,
- clôturer les accès aux zones incompatibles avec l'usage de « promenade »,
- informer par des panneaux d'interdiction d'accès aux zones incompatibles.

Seule l'activité « promenade » sur le chemin balisé est autorisée.
La pratique du trail, vélo, VTT, BMX, équitation ou tout autre véhicule avec ou sans moteur est interdite sur tout le site.

Un plan de gestion complémentaire va être remis par l'État d'ici à fin 2019 pour identifier les travaux nécessaires à réaliser pour assurer sur le long terme la compatibilité de l'usage « promenade » avec les risques présents sur le site.

Lors d'une réunion publique présidée par Monsieur Mohamed SAADALLAH, sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis, la DREAL Pays de la Loire présente le 4 juillet 2019 à Abbaretz l'ensemble des mesures conservatoires qui seront mises en œuvre à partir du 8 juillet 2019 afin de limiter l'accès au site du Bois vert d'Abbaretz.

Monsieur Mohamed SAADALLAH, sous-préfet de Châteaubriant-Ancenis vous convie à cette réunion publique d'information :

le jeudi 4 juillet
à 20 h 00
à la salle polyvalente d'Abbaretz (en face la mairie)

Cette décision fait suite aux conclusions en mai 2019 d'un rapport réalisé par le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

Ce rapport indique qu'en dehors d'une promenade le long du chemin de randonnée et sur la montée au belvédère du terril conique, les autres usages ne sont pas compatibles avec le site.

En effet, l'étude menée récemment par le BRGM conclut à une concentration relativement importante en métaux dans les sols (arsenic notamment) présente dans les résidus des anciennes activités de traitement du minerai. Cette zone ayant donné lieu à une exploitation minière dans le passé contient naturellement des teneurs en métaux plus élevées que la moyenne du fait de terres initialement chargées en métaux.

Depuis l'arrêt de l'exploitation de cet ancien gisement d'étain, les usages multiples à des fins de loisirs se sont développés sur ce lieu, en particulier ces 20 dernières années. Des activités de VTT, BMX, randonnées, trail, promenades et équitation sont recensées. Ces usages répétés et croissants sur le site génèrent des poussières et un risque d'exposition de ces usagers plus élevé.

Il a également été identifié l'usage d'eau non compatible de deux puits (un pour la consommation humaine, l'autre pour l'abreuvage des animaux) à proximité immédiate du site. Les personnes concernées ont immédiatement été informées.

Une plaquette d'information générale sur les travaux et études réalisées ou en cours sur le site du Bois Vert à Abbaretz ainsi que le rappport du BRGM sont disponible sur le site Internet de la DREAL Pays de la Loire :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Historique du site

L'exploitation du gisement d'étain sur le site du Bois Vert à l'ouest du bourg d'Abbaretz a été effective de 1952 à 1957. Après l'arrêt des activités, la mine à ciel ouvert s'est progressivement remplie d'eau devenant le lac de la Mine actuel. Les anciennes installations de traitement ont été démantelées au fur et à mesure. Il reste au nord de la route départementale le site des terrils : le terril conique composé de stériles d'exploitation (matériaux plus ou moins grossiers, moins chargés en métaux) et les terrils tabulaires en forme de plateaux composés de résidus de traitement (matériaux plus fins de type sable, plus chargés en métaux).

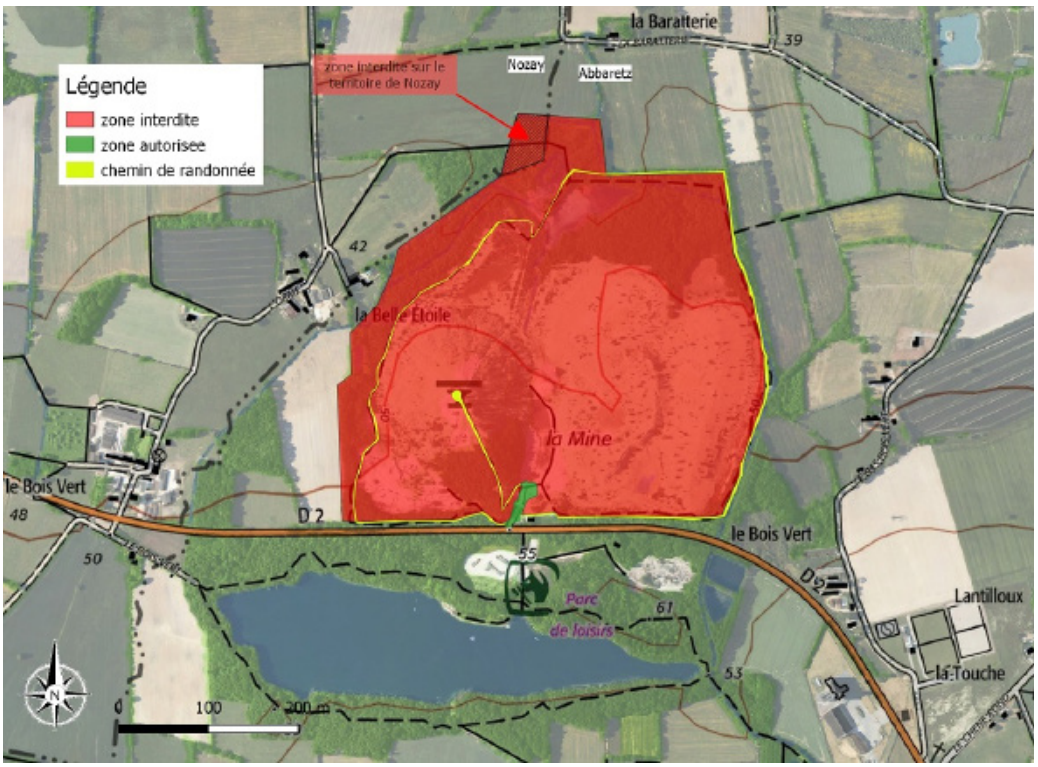

Préfecture des Pays de la Loire
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

@prefet44
Préfet des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique